

# Généalogies des familles HERBIN vivant à Paris au XVIème siècle

Texte écrit par Giselle Ollivier en mars 2007 après des minutieuses recherches faites au CARAN de 1981 à 1991. On reconnaîtra mes ancêtres à leur nom écrit en rouge.

[giselle.ollivier@yahoo.fr](mailto:giselle.ollivier@yahoo.fr)

## Premier degré

**Mathurin HERBIN** est né à Paris vers 1493 sous le règne de Charles VIII. Il était marchand bonnetier *bourgeois de Paris*.

*Il épousa Simone Blaise vers 1518 à Paris.*

Le 4 juillet 1537, par acte passé devant Me Dunesme, il acheta à Jehan Gourdon 15 perches de terres labourables au terroir de Villepreux pour agrandir ses exploitations (ET/LIV/12)

A la fin de la même année, Me Dunesme, son notaire parisien demeurant rue de l'Arbre Sec, fit l'inventaire de ses biens après son décès. L'acte est incommunicable à cause de sa vétusté.

*Il décéda à Paris en 1537 à l'âge d'environ 44 ans.*

**Symone BLAISE** fille de Pierre, est née à Paris vers 1500 sous le règne de Louis XII.

L'inventaire fait après le décès de son père le 14 juin 1540 par Me Dunesme est incommunicable. Sa lecture aurait permis de connaître le nom de sa mère.

*Elle mourut à Paris après 1547.*

## Deuxième degré

**Perrette HERBIN** fille de Mathurin et de Simone Blaise est née à Paris en 1520. Elle semble avoir été fille unique. Après la mort de son père en 1537, sa mère la maria en 1539 avec Matthieu Ameline, un bourgeois de Paris de sa condition. Malheureusement, il succomba après quelques années de vie commune, la laissant seule avec deux jeunes enfants dont elle fut nommée tutrice.

Remariée en 1547 avec François Gourdin, elle donna le jour à Jacques l'année suivante.

Après un second veuvage, elle convola une troisième fois vers 1559 avec Jehan Duboys. De cette union naquirent Jacqueline et Jehanne.

La malheureuse femme, après un troisième veuvage, fit un testament le 14 mars 1575 afin de régler ses affaires, suivi d'un codicille le 17 août suivant, rédigé par son cousin Me Guillaume Herbin (ET/III/135)

*« Par devant Estienne Bruslé et Guillaume Herbin, notaires du Roy Notre Sire en son Chastelet de Paris, fut présente en sa personne honorable femme Perrette Herbin, veuve en 1ères noces de feu Matthieu Ameline, en secondes noces de feu François Gourdin et en 3èmes noces de feu Jehan Duboys, en leur vivant marchands bourgeois de Paris, allant et cheminant par les rues pour ses affaires, saine de pensée, mémoire et entendement comme elle est apparue aux dits notaires pour être venue en leurs études. Considérant que brefs sont les jours de toute humaine, que la mort est chose certaine et que l'heure d'icelle est incertaine... Aussi, pendant que mémoire et raison sont en elle, et de sa bonne volonté sans contrainte comme elle a dit, a fait et ordonné son testament et ordonnances de dernières volontés en la manière qui s'en suit.*

*Premièrement comme vraie catholique a recommandé et recommande son âme quand de son corps sortira à Dieu le créateur et rédempteur, le suppliant de pardonner ses fautes et de la recevoir en son Paradis, à la Glorieuse Vierge Marie, à Monsieur St Pierre, à Monsieur St Eustache et à tous les Saints et Saintes du Paradis qu'elle prie d'intercéder pour elle.*

*Item veut ses dettes être payées et ses torts s'il y en a, réparés...*

*Item donne au curé de sa paroisse 5 sols pour ses droits de visitation...*

*Item veut et ordonne être inhumée et enterrée au cimetière des Saints Innocents près de l'endroit où le défunt Matthieu Ameline a été inhumé et enterré...*

*Pour son convoi, veut qu'y assiste le curé et les prêtres de sa paroisse, veut aussi que soit sonnée la grande cloche et pour ce, ordonne les dits droits accoutumés leur soient payés...*

*Veut aussi que le sermon appelé le bout de l'an soit dit et suivi de 8 prières après son trépas...*

*Item ordonne que pour son convoi les quatre ordres mendiants et les enfants de la Trinité y assistent...*

*Veut être dits et chantés 21 couplets de requiem le plus tôt que faire se pourra après ses obsèques...*

*Item veut et ordonne que les honoraires soient payés pour ses obsèques et funérailles sur ses meubles et si les meubles ne suffisent, veut que le restant soit payé par Jacqueline et Jehanne Duboys ses filles.*

*Quant aux héritages propres et biens immeubles appartenant à Nicolas et Gilles Ameline, à Jacqueline et Jehanne Duboys à eux advenus après le trépas de leurs défunts pères, veut et entend que chacun d'eux pour son regard les reçoivent et en jouissent.*

*Donne audit Gilles Ameline son fils la somme de 300 livres tournois qu'il lui doit par obligations.*

*Item donne et lègue à Nicolas Ameline et Jacques Gourdin, ses enfant, la moitié par indivis d'un corps d'hôtel de derrière une maison où demeure à présent François Baudin valet de chambre et chaussetier du Roy, le total de ladite maison contenant les corps d'hôtel, l'un devant et l'autre derrière, ledit corps d'hôtel de derrière avec cour, cuisine, appentis dans ladite cour, passage commun et l'entrée audit corps d'hôtel par chambre de devant, une autre cuisine naguère servant d'étable où est sur le portail l'image Notre-Dame, laquelle cuisine sera et demeurera audit corps d'hôtel de derrière...l'autre moitié dudit corps d'hôtel appartenant aux enfants dudit défunt Gourdin, sis rue des Fossés St Germain, paroisse St Germain l'Auxerrois où est l'enseigne des 4 fils Hémon. en plus donne à Jacques Gourdin la moitié des rentes qui ont été laissées après le décès de François Gourdin...*

*Item donne et délaisse à Jacqueline Duboys fille du défunt Jehan Duboys la moitié par indivis dudit corps d'hôtel sis rue des Fossés St Germain l'Auxerrois où est l'enseigne à l'image Notre-Dame et où demeure Guyon Gonnyn, attenant et joignant l'hôtel à l'enseigne des 4 fils Hémon... donne et délaisse à Jehanne Duboys l'autre moitié par indivis dudit corps d'hôtel.*

*Lesdits trois corps d'hôtel ci-dessus déclarés acquis par le défunt Jehan Duboys...*

*Item donne et lègue à ses filles plusieurs titres de rentes...*

*Item donne et lègue à Anne Duboys fille de son défunt mari Jehan Duboys, un tableau d'albâtre où figure l'image de St Jehan-Baptiste...*

*Item donne et lègue à répartir entre tous ses enfants une rente de 37 livres tournois 10 sols au capital rachetable de 600 livres...*

*Item donne aux pauvres de cette ville...*

*Nomme Me Jehan Yver notaire et secrétaire du Roy qui a reçu son 1<sup>er</sup> testament en date du 27 août 1573, son exécuteur testamentaire.*

*Fait et passé devant les notaires soussignés le lundi 14<sup>ème</sup> jour de mars 1575 »*

Le 9 septembre 1575, elle se rendit de nouveau chez Me Herbin avec son fils Jacques Gourdin. Un acte confirma une donation du 27 août 1573, de la moitié par indivis d'un corps d'hôtel sis rue des Fossés St Germain l'Auxerrois où est pour enseigne l'image Notre-Dame ainsi qu'une donation entre vifs de 700 livres tournois faite en faveur de son mariage avec Jehanne Godefroy, consistant en 300 livres tournois en argent comptant, le reste sous forme de rentes. Elle déclara ne pouvoir lui fournir ladite somme dedans le temps nommé et lui proposa 50 livres tournois de rentes rachetables au capital de 600 livres tournois, ce que ledit Gourdin a accordé parce qu'il ne veut et n'entend que sa dite mère se prive ou travaille pour trouver ladite somme...

Le lendemain son fils lui signa une quittance pour les 300 livres tournois qu'elle lui avait payées le jour de son mariage et considérant qu'il a les moyens de vivre pendant qu'elle sera vivante et pour l'amour très grand qu'il lui porte, lui fait donation de ses héritages et rentes...

Elle assista au premier mariage de son fils Nicolas Ameline avec Claude Sautereau en 1576 puis, après son veuvage, à son union avec Marie de Lestane en 1589.

Le 29 novembre 1590, Me Vachot établit un bail à Estienne Guillemieu pour la location de sa maison à l'enseigne des 4 fils Hémon à raison de 40 écus l'an pendant 3 ans (ET/XXXVI/57) C'est le dernier acte la concernant, elle mourut l'année suivante.

***Elle décéda à Paris en 1591 à l'âge d'environ 71 ans.***

**Jehan HERBIN** fut notaire au Châtelet de Paris dans l'étude CXII de 1561 à 1579. Il assista au mariage de Nicolas Ameline et Claude Sautereau en 1576. Il est désigné comme le cousin du marié.

*Il mourut à Paris vers 1579.*

**François HERBIN** fut notaire au Châtelet de Paris dans l'étude CVIII de 1570 à 1596. Il assista au mariage de Nicolas Ameline et Claude Sautereau en 1576. Il est désigné comme le cousin du marié.

*Il mourut à Paris le 29 juin 1596 et fut inhumé à St Gervais.*

**Guillaume HERBIN** était le notaire de Perrette Herbin et son cousin. Ses registres sont conservés au CARAN dans l'étude III de 1572 à 1589.

*Il mourut à Paris vers 1590.*

**Tous trois étaient sans doute les fils d'un frère de Mathurin Herbin.**

### Troisième degré

**François HERBIN** sans doute le fils de l'un des précédents, fut notaire au Châtelet de Paris de 1596 à 1619. Ses registres conservés dans l'étude XLVIII concernent seulement les années 1615 et 1616, les autres ont disparu.

*Il mourut à Paris vers 1619.*

**Guillaume HERBIN** sans doute le fils de l'un des précédents, fut notaire au Châtelet de Paris de 1598 à 1637 dans l'étude LI.

*Il mourut à Paris vers 1637.*